

Délibération n° 2604-06

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 18h30  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)  
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses  
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard  
BRANDA, Maire

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 12+3 proc  
Votants : 13

Etaient présents : Christian DI MARTINO – Eliane CALDEI-VIDAL – Marion  
RINQUIN – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Jessica DE SOUSA –  
Lucile RAVARY – Jean-Christophe RENE – Tiphaine DESHAYES SANCERNI  
– Ange DELLAVALLE – Laurent SCRIVA

Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Jean-Marc BLANIC – Sandrine  
BARRALIS

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

**Objet : Subvention Cala Mounta  
2026**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les associations communales bénéficient, chaque année, d'une aide financière  
afin de poursuivre leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

Aussi, Monsieur le Maire propose pour Cala Mounta – au titre de l'année 2026 – le montant suivant :

- Cala Mounta 300,00 €

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,  
- ACCEPTE le montant mentionné ci-dessus attribué à Cala Mounta, par 13 voix POUR.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

La secrétaire,



Eliane CALDEI-VIDAL

Le Maire,



Gérard BRANDA

Signé électroniquement par : Gérard  
BRANDA  
Date de signature : 04/05/2026  
Qualité : Maire